

# Inventaires et valorisation de la Biodiversité Communale

## Territoire concerné

Saint-Germain-des-Prés (Loiret). 1914 habitants sur 26,18 km<sup>2</sup>, soit 73 hab/km<sup>2</sup>.

## Date de mise en œuvre de l'IBC

2021-2022

## Contexte environnemental et urbanistique de la commune



Ru du Pont Guinant  
© Nicolas Déjean, LNE

Située dans le quart Nord-Est du département du Loiret, dans la communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne, la commune de Saint-Germain-des-Prés est à l'écart des grandes agglomérations et au cœur de la vallée de l'Ouanne, un affluent du Loing encore sauvage.

Saint-Germain-des-Prés est une commune dynamique, essentiellement tournée vers le tourisme. La ville est également très investie dans la préservation de la biodiversité : elle est d'ailleurs reconnue Territoire Engagé pour la Nature depuis 2021.

## Bilan des connaissances écologiques sur la commune

**La faune et la flore sont très diversifiées et plusieurs espèces patrimoniales, rares, protégées ou déterminantes des ZNIEFF ont été recensées.** Cette richesse écologique n'est pas surprenante, et est due à une diversité d'écosystèmes entre les prairies humides de la vallée de l'Ouanne, les pelouses sèches sur les coteaux calcaires, les nombreuses mares, les champs cultivés et les boisements.

En particulier, les inventaires effectués sur le site « Bois de la Métairie » ont permis de recenser plus de 179 espèces. Ce secteur est constitué d'une grande étendue forestière parsemée de petites mares. La diversité en amphibiens y est notamment grande avec 7 espèces présentes dont le **Triton alpestre**, classé « vulnérable » en région. Une des mares abrite également la rare **Wolffie sans racine**, une des plus petites plantes à fleur du monde, classée « En danger » dans la liste rouge régionale.

## Nombre d'espèces recensées à l'occasion de l'IBC :

Groupe d'espèces	Nombre d'espèces recensées (+ bases de données)	Nombre d'espèces patrimoniales (protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF, etc.) (+ bases de données)	Nombre d'espèces exotiques envahissantes (+ bases de données)
Plantes vasculaires	471 (+69)	25 (+11)	5
Papillons de jour	33	2	0
Libellules	20 (+3)	1	0
Amphibiens	9	8	0
Reptiles	6	6	0
Oiseaux	74	18	0
Chauves-souris	7	7	0
Mammifères terrestres	9	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>629</b> <b>(+ 72)</b>	<b>68</b> <b>(+ 11)</b>	<b>6</b>

Pour plus d'informations sur les données de la commune : <https://obs45.fr/>

## Propositions de gestion

Les fiches techniques associées aux enjeux de la commune et disponibles dans le rapport IBC portent sur la préservation des sites les plus emblématiques, la bonne gestion de certains milieux naturels et espaces verts ou la lutte contre les plantes invasives. La **préservation et restauration des mares, zones humides et des pelouses sèches** sont notamment des actions essentielles sur la commune de Saint-Germain-des-Prés.

- 🌀 Fiche action : Bois des Cassiaux et alentours
- 🌀 Fiche action : Bois de la Métairie
- 🌀 Fiche action : La Claudinerie
- 🌀 Fiche action : La mare pédagogique
- 🌀 Fiche action : La Quarantaine et la Perche – Vallée alluviale de L'Ouane
- 🌀 Fiche action : Ru du Pont Guinant
- 🌀 Fiche action : Ru du francillon



Orchis pyramidal

©Nicolas Dejean, LNE

Exemples d'actions préconisées :

- 🌀 **Pérenniser une prairie humide fonctionnelle**, en cas de repousse de peupliers, prévoir un passage au gyrobroyeur sur les zones concernées en automne (octobre à décembre) tant que le sol reste portant. Les résidus de broyats peuvent être laissés sur place ou exportés sur un lieu dédié au sein du site (le plus éloigné du cours d'eau). (Fiche action : La mare pédagogique)

🌀 **Améliorer l'accueil de la biodiversité dans la prairie**, En lien avec l'agriculteur, **laisser des bandes enherbées de 1m de large non fauchées**. L'emplacement de bandes est à changer chaque année afin d'éviter le développement de ligneux. Elles sont à privilégier à proximité du bosquet à l'est, afin de créer des espaces de transition entre ces différents milieux.

(Fiche action : La Claudinerie)

## **Sensibilisation et communication**

🌀 5 animations scolaires les 5,6 et 20 octobre 2022 avec l'école de la commune, ciblées sur la découverte des insectes, leurs rôles d'auxiliaires, et sur les arbres ; 119 écoliers ont été sensibilisés ;

🌀 1 sortie naturaliste le 15 mai, à destination du grand public, à la découverte de la faune et de la flore des bords de l'Ouanne et de la Perche (25 personnes sensibilisées) ;

🌀 1 sortie naturaliste le 15 octobre à destination du grand public, à la découverte de la biodiversité crépusculaire et nocturne (17 personnes sensibilisées) ;

🌀 1 conférence de restitution grand public a été réalisée le 9 février 2023 pour présenter aux habitants les résultats de l'IBC.

## **Avec le soutien de**



La région Centre-Val de Loire

## **Pour en savoir plus**

### **Coordonnées de l'association :**

Loiret Nature Environnement

64, route d'Olivet

45100 Orléans

Nicolas DEJEAN 02 38 56 93 25

Mél : [ndejean@lne45.org](mailto:ndejean@lne45.org)

Sites : <http://www.saint-germain-des-pres-loiret.fr/fr/actualite/220728/inventaire-biodiversite-communale-%28ibc%29>

<http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-projets/biodiversite/inventaires-de-biodiversite-communale>

## **Bulle témoignage**

Madame l'Adjointe à l'environnement, depuis la fin de l'IBC, avez-vous mis en place des actions préconisées dans les fiches ?

Oui, nous avons restauré la mare communale du Bois de la Métairie, nous sommes en train de sensibiliser les habitants à la biodiversité autour de la salle communale et nous entretenons la mare pédagogique des bords de l'Ouanne. La plupart des secteurs étudiés dans le cadre de l'IBC seront en zone « biodiversité primaire » dans le prochain PLU.